bpost
PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

LA SAMBRIENNE

MAGAZINE • JUIN 2022

34

Page 4 — **Un nouvel espace** pour un **meilleur accueil**

Pages 10-12 — **Calcul de votre loyer** au 1er janvier 2023

Page 17 — **Gestion différiencée :** plus de nature, moins de coûts

C'EST L'ÉTÉ DANS VOS QUARTIERS

(PAGES 6-8)

VERSION NUMÉRIQUE

Trimestriel • Paraît 4 fois par an • Éditeur responsable: Fadel Azzouzi, Directeur Gérant • Rue Trieu Kaisin 70 - 6061 Charleroi • La publication « La Sambrienne » répond aux critères d'un périodique agréé par Bpost.
N° d'agrément accordé: P916277.
Bureau de dépôt de Charleroi.

sommaire

je gère mon logement

14 Nos conseils pour **sécuriser votre habitation** pendant la période estivale

j'anime mon quartier

6-8 **C'est l'été** dans vos **quartiers**

15 **Les Espaces citoyens** du CPAS de Charleroi

16 **Antennes CCLP**

je gère mon dossier

4-5 **Un nouvel espace** pour un **meilleur accueil**

9 **Réseau santé :** présentation des facilitateurs,trices

10-12 **Calcul de votre loyer** au 1er janvier 2023

13 **Plus de 500 ménages** ont bénéficié d'un **suivi soutenu en 2021**

plan de construction

21 **6 logements de transit** réceptionnés à Charleroi

je veux acheter

18-19 **Les biens à acheter**

je veux louer

20 **Les logements à louer**

mon quartier plus propre

4 **Calendrier 2022**
Cité propre – Rappel

17 **Gestion différenciée :** plus de nature, moins de coûts

22-23 **Calendriers des collectes Tibi**

Comité de rédaction:
C. Warzée, C. Cajot, C. Quairiaux, D. Conte, F. Corman, L. Bael, M. Remacle, N. Segers, R. Troiano.

Graphisme et impression:
Bietlot imprimerie

Photos:
Pixabay – Adobe Stock – La Sambrienne

Voilà l'été !

Cher.e.s locataires,
Cher.e.s voisin.e.s,

L'été a pointé timidement le bout de son nez, entre rayons de soleil et orages surprises. Mais réjouissons-nous, ce sont bientôt les vacances !

Cette année encore, grâce à l'étroite collaboration avec les associations présentes dans votre quartier, l'été sera riche d'animations.

Mais avant de dévoiler les nombreuses activités qui seront organisées près de chez vous, je voudrais déjà remercier les diverses associations et locataires qui, dès la fin de la pandémie, ont très vite repris l'envie de se revoir.

J'en oublierai certainement – et je m'en excuse – mais je voudrais remercier chaleureusement le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires de La Sambrienne (CCLP), l'ASBL « Tout est possible » de Marcinelle, l'ASBL « BBall in the Sky », la Marche du Sacré-Cœur de Marcinelle, et bien d'autres.

Vous le savez, notre crédo est que La Sambrienne est bien plus qu'une société de logements publics ; elle a pour vocation d'être une créatrice de quartiers.

C'est pourquoi, nous vous promettons un été riche en événements grâce aux multiples collaborations avec la Ville de Charleroi, le Centre Culturel de Charleroi EDEN et la Province de Hainaut.

Cette année encore, il y aura du sport et de la culture dans les quartiers de La Sambrienne. J'espère avoir la chance de vous y retrouver.

N'oubliez pas que si vous souhaitez organiser un événement ou une festivité, nous sommes à vos côtés pour vous conseiller et vous orienter afin de faire de ce moment une réussite.

Je tiens également à vous rassurer sur le fait que ces multiples organisations ne nous font pas oublier notre mission première qu'est le logement et, surtout, le cœur de nos préoccupations : VOUS !

En effet, afin de mieux vous accueillir, nous venons de mettre en place le premier Guichet unique de La Sambrienne. C'en est fini de parcourir les quatre coins de Charleroi pour une démarche financière, technique ou encore administrative.

Dès aujourd'hui, au numéro 48 du Boulevard J. Bertrand à Charleroi, vous pourrez effectuer l'ensemble de ces démarches dans un lieu unique et convivial. Ce lieu, accessible à toutes et à tous, se veut être également ouvert à l'ensemble des associations et institutions actives dans le secteur du logement.

Rassembler un maximum d'acteurs au sein d'un même lieu, est aujourd'hui un vieux rêve devenu réalité.

J'ai encore tellement de choses à vous dire à propos du patrimoine (construction, rénovation, sécurisation), de l'embellissement environnemental de vos quartiers, mais malheureusement, j'arrive au bout de l'espace qu'il m'est possible d'utiliser.

Ce n'est pas grave ; j'ai hâte de vous revoir pour vous expliquer nos nombreux projets en cours et futurs !

Bonnes vacances,

Maxime Felon
Président du CA de La Sambrienne

Calendrier 2022 Cité propre

Calendrier 2022 : Cité propre Plus

Opération Cité Propre Plus	Localité	Date
GERMINAL	GILLY	28-06-2022
VILLERS ET ARMÉE FRANÇAISE	COUILLET	07-09-2022
CENTENAIRE	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	21-09-2022
CLIMBIAS : ALFRED GEORGES	LODELINSART	11-10-2022

Calendrier 2022 : Cité Propre

Opération Cité Propre	Localité	Date
GOUTROUX	GOUTROUX	23-06-2022
HARMEGNIES	CHARLEROI	25-08-2022
CITÉ PARC	MARCINELLE	06-09-2022 et 08-09-2022
CITÉ BLANCHE	GOSSELIES	13-09-2022
BERCEAU	MARCINELLE	15-09-2022
YERNAUX	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	20-09-2022
EUROPE	MARCHIENNE-AU-PONT	22-09-2022
SPIGNAT	MARCHIENNE-AU-PONT	27-09-2022
CECA	MARCINELLE	29-09-2022
MORET	DAMPREMY	04-10-2022
MORIA	MONT-SUR-MARCHIENNE	06-10-2022
RENCHON	MONT-SUR-MARCHIENNE	13-10-2022

Un nouvel espace pour un meilleur accueil

La Sambrienne a le plaisir de vous présenter son nouvel espace d'accueil, au 48 Boulevard Jacques Bertrand à Charleroi. Ce guichet sera la porte d'entrée unique pour tous les services de La Sambrienne.

Les locataires de La Sambrienne connaissent déjà bien son bâtiment du 48 Boulevard Bertrand. Les services candidature, location et juridique y recevaient déjà le public pour la gestion de leur dossier. Désormais, vous pourrez aussi y retrouver d'autres services dans un espace d'accueil unique, réaménagé pour créer un vrai « pôle logement », au cœur de Charleroi.

Il y a quelques mois, La Sambrienne a en effet investi 3 étages supplémentaires de ce bâtiment pour y installer de nouvelles équipes et améliorer la façon de recevoir le public. Après une période d'adaptation, les conséquences de la crise sanitaire et un important chantier des voiries du boulevard menant à l'immeuble, nous avons enfin pu concrétiser ce projet !

En pratique, c'est donc un tout nouvel espace que nous vous proposons de découvrir.

Dès l'entrée, vous serez accueillis et dirigés en fonction de votre situation.

Vous avez déjà un rendez-vous ? Nos agents spécialisés vous recevront dans l'un des 6 bureaux prévus à cet effet, afin de traiter votre demande au mieux.

Vous souhaitez nous remettre un document ? La prise en charge est immédiate.

Votre demande est plus complexe et vous n'avez pas de rendez-vous ? Malheureusement, pour tout suivi de dossier ou si votre demande nécessite une expertise particulière, l'accueil n'est accessible que sur rendez-vous. Nos agents d'accueil pourront alors fixer avec vous un rendez-vous avec le service compétent.

En effet, si l'accueil de l'ensemble des services est rassemblé au Boulevard Bertrand, cela nécessite de rendre la prise de rendez-vous obligatoire. Afin d'en faciliter la gestion et de mieux vous guider, un système de gestion informatisée a été mis en place. Des rappels par SMS sont ainsi prévus afin de vous aider à ne pas manquer votre rendez-vous avec nos services administratifs, et une gestion des tickets sera prévue par ce biais.

Enfin, notons que les horaires d'ouverture de cet espace ont été élargis pour un meilleur confort des visiteurs et éviter l'engorgement et les longues attentes. L'espace d'accueil unique sera en effet accessible du lundi au jeudi de 9h00 à 15h30.

En pratique

Bureaux accessibles uniquement sur rendez-vous
Prise de rendez-vous au 071 272 000
Système de gestion des rendez-vous par SMS
2 guichets rapides pour les demandes simples

Une « pôle logement » en centre-ville

Cet espace est ouvert à nos partenaires avec qui nous collaborons autour de l'accompagnement social : AIS Charleroi Logement, Relais Social, Comme Chez Nous, Point Jaune, Relogeas, Ville de Charleroi, etc). L'objectif est de leur permettre d'accueillir leur public dans nos locaux et d'éventuellement bénéficier d'une aide de La Sambrienne pour une inscription par exemple ou le suivi d'un dossier d'attribution.

Déménagements pour les équipes

Avant d'arriver à cet accueil unique, il a fallu passer par plusieurs déménagements pour le personnel de La Sambrienne. Tout d'abord, les équipes administratives qui étaient à Montignies-sur-Sambre ont rejoint le Boulevard Bertrand. Ensuite, les espaces libérés à Montignies-sur-Sambre ont accueilli la direction technique. Cette position plus centrale des équipes améliore leur mobilité sur l'ensemble de notre patrimoine, en réduisant les temps de déplacement.

En plus de ce gain de temps, La Sambrienne a amélioré le service offert au public et a permis la réaffectation du siège de Marcinelle, au cœur de la Cité Parc, devenu un espace associatif accueillant la Régie des Quartiers et l'ASBL Formidable.

C'est l'été dans vos quartiers

Quartiers **Libres**

Il y a des nécessités sanitaires qui deviennent des vertus culturelles. C'est le cas pour Quartiers Libres, les festivités culturelles et joyeuses coordonnées par l'Eden | Centre Culturel de Charleroi. Elles reviennent à Montignies du 6 au 10 juillet pour une seconde édition totalement gratuite, familiale et festive.

Des tours ocres qui s'élancent en plein ciel, un terrain de jeu au cœur d'un quartier dense à 2 pas des stations de métro fantômes, la Place des Porions sera le port d'attache de la deuxième escale de Quartiers Libres ! Avec une dimension plus urbaine, ce quartier convivial et familial, à quelques pas du centre-ville, sera le théâtre de rivalités pleines d'amitié. Une édition spéciale de l'Acapella Belgium Battle Contest, un combat de boxe vraiment trop truqué, du retro-gaming dans une caravane, du beat-box pour les enfants… Il parait même que quelques cigognes s'y donneront rendez-vous, accompagnées d'un chanteur haut en couleurs !

Pour cette deuxième édition, le programme de Quartiers Libres s'étendra sur 5 jours d'activités, du mercredi au dimanche, dans un quartier de logements de service public à Montignies-sur-Sambre. Au programme : une armada d'ateliers, d'animations, de spectacles époustouflants pour petits et grands, de moments festifs aux rythmes endiablés, d'instants de plaisir et de partage.

Du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00 il y aura des animations et des jeux pour enfants. Le soir, place aux spectacles, concerts et autres acrobaties. Le tout entièrement gratuit !

Et si votre parole devenait histoire ?

La compagnie TADAM présentera *Vous êtes (d') ici*, spectacle improvisé sur base du vécu des gens. Ils viendront à votre rencontre pour récolter vos témoignages, vos petites histoires et grandes anecdotes. « *Nous procédons en plusieurs étapes à commencer par des « balades » dans le quartier à la recherche de témoignages, de sensations, de bavardages avec les commerçants, les passants, les résidents de homes, … en lien avec le lieu où nous sommes. Puis nous évoquons en équipe nos rencontres, les paroles qui nous ont marquées, les caractéristiques de certains de nos témoins, des anecdotes, des lieux, des situations… Les performances sont donc composées de scènes parfois simplement inspirées de ces matières et d'autres qui y sont beaucoup plus fidèles. Cela aboutit à une représentation théâtrale unique à laquelle les intervenants sont conviés comme spectateurs des histoires qui nous auront été confiées, témoins de l'émergence de liens, de lignes de forces, de différents points de vue aussi.* » nous confie l'équipe de la Compagnie Tadam.

Embarquez avec vos familles, vos amis, vos voisins !
Et rendez-vous en terre bien connue !

En partenariat avec la Ville de Charleroi et La Sambrienne

Cité Poffé

Place des Porions – 6061 Montignies-sur-Sambre

Du 6 au 10 juillet
14h00 > 20h30

Quartiers libres s'installera également au Parc Bivort, à Jumet

Infos pratiques

PARC BIVORT
Rue Maximilien Wattelar – 6040 Jumet

Du 29 juin au 3 juillet
14h00 > 20h30

GRATUIT

Programmation complète
www.eden-charleroi.be

Infos et renseignements
info@eden-charleroi.be – 071/20.29.95

Deuxième édition de la Charleroi District Cup

Pour la deuxième année consécutive, le service Jeunesse de la Ville de Charleroi propose « Cinéma Plein Air dans votre quartier » en collaboration avec le Service Cinéma de la Province de Hainaut, La Sambrienne, le CPAS et une foule de partenaires socio-culturels de Charleroi.

En 2021, la District Cup avait pu passer entre les gouttes des différents protocoles Covid-19 pour proposer un tournoi de mini-foot et tous ses à-côtés sportifs et ludiques, qui avaient attiré pas moins de 800 jeunes. Cette année, les quartiers vivront encore cinq événements dans chaque district du 9 au 27 juillet, avant la grande finale sur les terrains de Garrincha, le samedi 30 juillet. Et pour ne pas changer les bonnes habitudes, les châteaux gonflables, animations vélo, pana soccer, jeux anciens et en bois, etc. seront toujours présents pour le plaisir de toutes les catégories d'âges. Le tout encore et toujours entièrement gratuit.

On le sait, l'échevin des Sports et de la Jeunesse a mis le sport pour tous et la démocratisation de celui-ci dans les quartiers au centre de sa politique. Cela s'est récemment encore vu dans les différents spots de Roux, Marcinelle et Gilly, pour un tournoi de basket sur des terrains décorés d'œuvres d'art.

Ces espaces de sport dans les quartiers restent des lieux de vie et de sport très importants pour les jeunes. Et venir leur proposer un encadrement de qualité, plusieurs semaines par an, est indispensable pour occuper le terrain de la meilleure façon possible, avec le concours du nouveau Pôle sport pour tous, composé d'animateurs et d'éducateurs.

Les quartiers de La Sambrienne sont évidemment ceux qui drainent la plupart de ces espaces multisports ou infrastructures légères. Le Département des Sports de la Ville de Charleroi propose encore à La Sambrienne un partenariat avec une série d'associations locales et de la Régie de quartiers pour permettre à un maximum de jeunes de venir se divertir et faire du sport durant les semaines d'été.

Le tournoi garde la même formule avec deux catégories mixtes ouvertes à tout.e.s : les 12-15 ans et les 16-21 ans. Il y aura toujours une phase éliminatoire par district (voir ci-contre), les deux vainqueurs de district de chaque catégorie iront représenter leur district et leur quartier, chez Garrincha, le 30 juillet, lors de la grande finale. De quoi peut-être ravir le titre au District Centre qui a tout remporté en 2021. Des goodies et autres collations seront offerts aux jeunes participants.

Il y en aura pour tout le monde sachant que les activités annexes sont toujours de la partie.

Semer plus d'égalité par le sport, le rendre gratuit dans les quartiers et améliorer ainsi la cohésion sociale dans ceux-ci restent les objectifs principaux de cette Charleroi District Cup, chère à la Ville et son échevin des Sports et de la Jeunesse.

En pratique

Tournoi de mini-foot « District Cup »

L'inscription gratuite est ouverte aux filles et garçons de 12 à 21 ans, selon deux catégories : 12-15 ans et 16-21 ans. Les autres activités sont libres.

Les équipes devront être composées de maximum 8 joueurs (matches 5 contre 5) et seront inscrites par le responsable d'équipe soit via l'e-mail **districtcup@charleroi.be** ou par téléphone au 0495/910.154. Une page Facebook a été également créée.

Les joueurs ne peuvent jouer que dans un seul district. A noter que cette année, les tournois sont concentrés sur le mois de juillet et que l'on peut jouer autant la semaine que le samedi.

Les dates (rendez-vous à chaque fois à 14h) :

- Samedi 09/07 – District Sud :
  Marcinelle, Cité Parc, rue André Renard
- Mercredi 13/07 – District Centre :
  Dampremy, rue Decoux/rue Wauters
- Samedi 16/07 – District Nord :
  Gosselies, Cité Hubinon, rue des Gallières
- Jeudi 21/07 – District Ouest :
  Marchienne, Cité Matadi, rue des Carrières
- Mercredi 27/07 – District Est :
  Carrières Gilly, Cité Rambulant, rue Brasserie Gillieaux
- Samedi 30/07 – Finale à Garrincha,
  chaussée de Bruxelles, 100 à Dampremy

Infos :
Service Jeunesse
071/86.22.77 – **info.jeunesse@charleroi.be**

DU CINEMA EN PLEIN AIR DANS VOS QUARTIERS !

Pour la deuxième année consécutive, le service Jeunesse de la Ville de Charleroi propose « Cinéma Plein Air dans votre quartier » en collaboration avec le Service Cinéma de la Province de Hainaut, La Sambrienne, le CPAS et une foule de partenaires socio-culturels de Charleroi.

La volonté de cette deuxième édition est toujours d'organiser des séances **gratuites** de cinéma en plein air, ainsi qu'un grand nombre d'activités ludiques et informatives au cœur même des quartiers généralement peu desservis par des activités socio-culturelles.

« *Fort de notre expérience de 2021 qui a remporté un vif succès, nous avons décidé de remettre le couvert cet été pour permettre aux jeunes et à leurs familles vivant dans différents quartier répartis sur les cinq Districts carolos, d'avoir accès à des activités ludiques et culturelles de qualité sur le pas de leur porte* », explique Karim Chaïbaï.

Les projections commenceront dès la tombée du jour, autour de 21h30 /22h00.

Mais déjà à partir de 18h00, des activités ludiques et musicales seront proposées par des associations de quartier et des Maisons de Jeunes locales.

En pratique

- **6 juillet 2022 :**
  MARCINELLE – CITÉ PARC (Avenue du Chili)
  Film : POURRIS GÂTÉS avec Gérard Jugnot & Camille Lou
- **13 juillet 2022 :**
  MARCHIENNE – SQUARE DE LA CITÉ DE L'EUROPE (Avenue de l'Europe, 4)
  Film : ATTENTION AU DÉPART !
  avec André Dussollier & Jérôme Commandeur
- **17 août 2022 :**
  CHARLEROI – PARC LAMBERT
  (à côté de la Résidence Brichart)
  Film : SI ON CHANTAIT avec Artus, Alice Pol & Clovis Cornillac
- **22 août 2022 :**
  MONTIGNIES/SUR/SAMBRE – PLAINE FACE À LA CRÈCHE EMILE IDÉES (Avenue de la crèche, 13)
  Film : TOUS EN SCÈNE 2
  avec Elodie Martelet, Camille Combal & Jennifer
- **24 août 2022 :**
  JUMET HAMENDES – COMITÉ SOLIDARITÉ JEUNESSE DANS LE SOILIDARITY SQUARE (Rue Deterville, 4)
  Film : RON DÉBLOQUE de Sarah Smith & Jean-Philippe Vine

Gratuit !

Infos :
Service Jeunesse
071/86.22.77 – **info.jeunesse@charleroi.be**

Votre avis
nous intéresse !

Le site internet de La Sambrienne fera bientôt peau neuve

Dans un souci d'améliorer constamment la qualité de son site web et de vous faciliter son utilisation, La Sambrienne mène auprès de ses utilisateurs une enquête de satisfaction.

Si vous avez des recommandations et/ou suggestions pour améliorer notre site web, vous pouvez les indiquer sur notre site et cliquer sur l'onglet en bas à gauche.

Votre avis nous intéresse !

Intoxication au CO :
ne vous laissez pas surprendre !

L'opération « Détection CO » reste disponible sur notre site.

Si vous êtes est intéressé par l'installation d'un détecteur CO autonome dans votre logement, La Sambrienne s'engage à l'installer moyennant une prise en charge totale de 25 €. Cette participation financière englobe le matériel, la main-d'œuvre étant prise en charge par La Sambrienne.

Une fois installé, le détecteur sera votre propriété. Il vous appartiendra de veiller à son bon fonctionnement.

Remplissez le formulaire en ligne **www.lasambrienne.be** – rubrique « je suis locataires », entretenir son logement

Community Health Workers

Facilitateurs En Santé

Pour faciliter l'accès aux soins de santé pour toutes et tous !

SCAN ME

www chw-intermut.be

Qu'est-ce qu'un **facilitateur en santé** et que peut-il m'apporter ?

Un facilitateur en santé est une personne qui peut vous **aider**, vous **informer**, vous **accompagner** et/ou vous **orienter** dans toutes vos démarches concernant l'accès aux soins de santé mais aussi chez un partenaire si vous en avez besoin.

Les **missions** des facilitateurs sont par exemple :

- vous inscrire à une mutuelle ou veiller à une remise en ordre de votre dossier
- rechercher un médecin généraliste, un spécialiste ou vous inscrire dans une Maison Médicale
- vous apporter une aide pour la prise de rendez-vous médicaux et vous y accompagner
- réaliser avec vous les démarches pour obtenir de l'Aide Médicale Urgente
- ...

Sur demande, ils peuvent vous rencontrer à domicile ou dans les locaux de nos partenaires.

Le service est **gratuit,** n'hésitez plus !

Contactez-nous au 0471/96 51 35
ou charleroi@chw-intermut.be

Scannez-moi Facilitateurs en santé-charleroi

Calcul de votre loyer au 1er janvier 2023

Comme chaque année, La Sambrienne va vous solliciter à partir de ce 1er juillet afin de mettre à jour votre dossier pour le calcul du nouveau loyer au 1er janvier 2023.

Les outils de communication mis en place l'année passée afin de vous aider au maximum dans ces démarches administratives restent disponibles. Nous vous invitons à les utiliser afin de nous transmettre vos documents :

- Le système d'enveloppes pré-affranchies. Cette année, des enveloppes supplémentaires accompagneront également les rappels envoyés dans le cas où votre dossier ne serait pas complet.
- Le transfert de vos documents à partir de l'espace locataire sur notre site internet **www.lasambrienne.be** où un module d'accompagnement en ligne répond à vos questions et vous aide lors du chargement des documents.
- L'envoi de vos documents par e-mail à **location@lasambrienne.be** ou par courrier à rue Trieu Kaisin, 70 à 6061 Montignies-sur-Sambre.

Nous vous remercions d'avance et vous invitons à prendre connaissance ci-dessous des informations vous concernant en fonction de votre type de location :

Pour les logements sociaux

La réglementation applicable au calcul du loyer pour un logement social implique la prise en compte de deux composantes : la composante liée aux « Revenus » et celle liée au « Logement ».

La composante liée au « Logement » est déterminée par La Sambrienne, en application des règles édictées par la règlementation. Elle ne nécessite aucune intervention de la part du locataire.

La composante liée aux « Revenus » dépend des revenus des membres de votre ménage. Les documents à nous renvoyer dépendent de votre situation actuelle et celle des membres de votre ménage.

Quels documents nous renvoyer ?

Revenus actuels du ménage	
Si CPAS	Attestation stipulant le montant de l'indemnité actuelle délivrée par le CPAS
Si sans emploi (allocation de chômage)	Attestation avec taux journalier + historique depuis le 1er janvier 2022
Si maladie – invalidité (Mutuelle)	Attestation avec taux journalier et pourcentage d'invalidité + historique depuis le 1er janvier 2022
Si allocation d'handicap	3 derniers extraits de compte
Si revenus issus d'un contrat de travail	3 dernières fiches de salaires
Si pension	3 derniers extraits de comptes reprenant le(s) montant(s) de pension perçu(s)
Si revenus issus d'une activité d'indépendant	Dernier Avertissement Extrait de Rôle ou déclaration TVA
Si revenus issus de contrat d'intérimaire	3 dernières fiches de salaires + historique complément chômage des 3 derniers mois
Situations relatives à la composition du ménage	
Si enfant(s) en hébergement	Jugement ou convention notariée ou accord auprès d'un médiateur familial agréé
Si handicap	Attestation du SPF Sécurité Sociale **si le handicap n'est pas reconnu à durée indéterminée**

La Sambrienne se charge à présent de collecter à votre place les autres documents nécessaires :

- Les revenus de référence (avertissement extrait de rôle revenus 2020, exercice d'imposition 2021) nous sont directement envoyés via l'accès informatisé aux sources de données authentiques.
- Les allocations familiales nous sont envoyées via l'accès informatisé aux sources de données authentiques. Il ne sera donc plus nécessaire d'interpeller votre organisme de paiement.
- La composition de ménage nous est également envoyée via l'accès informatisé aux sources de données authentiques. Il n'est donc plus nécessaire de nous l'envoyer, ni de vous présenter à la commune ou de nous remettre la procuration nous donnant droit de la solliciter à votre place.

⚠ **Si votre composition de ménage change dans les mois qui suivent la remise de vos documents, il faudra nous en informer au plus vite afin que nous sollicitions une composition actualisée.**

⚠ Dans la continuité de notre objectif de simplification administrative, il n'est plus nécessaire de nous fournir l'attestation concernant l'assurance incendie en même temps que votre dossier d'indexation du loyer. Comme locataire, vous devez cependant toujours continuer à souscrire une assurance incendie.

Quand nous envoyer vos documents ?

Un premier courrier, contenant une enveloppe pré-affranchie, va être adressé à chaque locataire suivant une planification conçue en fonction de la localisation du logement. Le locataire communiquera, en réponse à ce courrier les documents qui lui sont réclamés, dans les délais indiqués :

Localité	Date d'envoi du courrier	Date de réception des documents souhaités
CHARLEROI	27/06/2022	11/07/2022
COUILLET	25/07/2022	08/08/2022
DAMPREMY	11/07/2022	25/07/2022
GERPINNES	22/08/2022	05/09/2022
GILLY	22/08/2022	05/09/2022
GOSSELIES	08/08/2022	22/08/2022
GOUTROUX	27/06/2022	11/07/2022
JUMET	08/08/2022	22/08/2022
LODELINSART	08/08/2022	22/08/2022
MARCHIENNE-AU-PONT	27/06/2022	11/07/2022
MARCINELLE	11/07/2022	25/07/2022
MONCEAU-SUR-SAMBRE	25/07/2022	08/08/2022
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	22/08/2022	05/09/2022
MONTIGNY-LE-TILLEUL	22/08/2022	05/09/2022
MONT-SUR-MARCHIENNE	11/07/2022	25/07/2022
RANSART	22/08/2022	05/09/2022
ROUX	08/08/2022	22/08/2022

Un rappel simple sera adressé à tous les locataires dont le dossier reste incomplet, dans le mois suivant la date de réception des documents souhaitée **accompagné d'une enveloppe pré-affranchie**. Les locataires dont le dossier sera complet, recevront un accusé de réception leur confirmant la bonne mise en ordre de leur dossier d'indexation. Enfin, un rappel recommandé sera envoyé aux locataires dont le dossier resterait toujours incomplet, en octobre 2022. Une fiche de calcul expliquant le montant du loyer à payer au 1er janvier sera envoyée aux locataires au plus tard le 15 décembre 2022.

Evitez le loyer maximum

L'attention est attirée sur le fait que si le **dossier** du locataire est **incomplet**, le **loyer** peut être porté au montant **maximum**, conformément à la règlementation en vigueur.

Par ailleurs, dans l'éventualité où le locataire ne produit pas les documents sollicités, en 2022 pour le calcul au 1er janvier 2023, et les remet, au courant de l'année 2023, la diminution de loyer qui en découlerait ne sera appliquée qu'à partir du premier jour du mois qui suit la production de ces documents (art. 29 AGW du 06 septembre 2007).

Exemple : si les documents sont communiqués le 10 janvier 2023, le loyer maximum est maintenu pour janvier 2023, et n'est revu à la baisse qu'à partir de février 2023.

Cadre légal : Arrêté du Gouvernement Wallon du 06 septembre 2007 modifié par les arrêtés du Gouvernement Wallon du 19 juillet 2012 et du 04 octobre 2012 – articles 28 à 35

Pour les logements moyens

Le loyer initial, calculé sur la base annuelle, est égal à 5 % du prix de revient du logement.

Ce loyer est adapté au 1er janvier de chaque année : il est égal à 5% du coût du logement actualisé.

Les documents à nous renvoyer dépendent de votre situation actuelle et celle des membres de votre ménage.

Quels documents nous renvoyer ?

Revenus actuels du ménage	
Si revenus issus d'un contrat de travail	3 dernières fiches de salaires
Si revenus issus d'une activité d'indépendant	Dernier Avertissement Extrait de Rôle ou déclaration TVA
Si pension	3 derniers extraits de comptes reprenant le(s) montant(s) de pension perçu(s)
Si maladie – invalidité (Mutuelle)	Attestation avec taux journalier et pourcentage d'invalidité + historique depuis le 1er janvier 2022
Si allocation d'handicap	3 derniers extraits de compte
Si revenus issus de contrat d'intérimaire	3 dernières fiches de salaires + historique complément chômage des 3 derniers mois
Si CPAS	Attestation stipulant le montant de l'indemnité actuelle délivrée par le CPAS
Si sans emploi (allocation de chômage)	Attestation avec taux journalier + historique depuis le 1er janvier 2022
Situations relatives à la composition du ménage	
Si enfant(s) en hébergement	Jugement ou convention notariée ou accord auprès d'un médiateur familial agréé
Si handicap	Attestation du SPF Sécurité Sociale **si le handicap n'est pas reconnu à durée indéterminée**

Quand nous envoyer vos documents ?

Chaque locataire recevra à partir du 01/09/2022, un premier courrier lui réclamant les documents nécessaires à nous remettre avant le 01/12/2022.

Cadre légal : Dispositions autonomes introduites par les Chapitres II et III de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 19 juillet 2012 modifié par l'arrêté du 04 octobre 2012 – article 46 et art. 36 à 41 de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 06 septembre 2007

Pour les logements à loyer d'équilibre

Le loyer de base est déterminé par comparaison avec la valeur locative d'un logement similaire dans la commune.

Le loyer est adapté chaque année à la date anniversaire du bail suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{LOYER DE BASE X INDICE NOUVEAU}}{\text{INDICE DE BASE}}$$

Le loyer de base est celui mentionné dans le contrat de bail.

L'indice nouveau est celui du mois qui précède celui de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du bail. L'indice de base est celui du mois qui précède celui de la conclusion du bail.

Les documents à nous renvoyer dépendent de votre situation actuelle et celle des membres de votre ménage.

Quels documents nous renvoyer ?

Situations relatives à la composition du ménage	
Si handicap - Invalidité	Attestation du SPF Sécurité Sociale – Attestation d'invalidité de la mutuelle **si le handicap n'est pas reconnu à durée indéterminée**

Quand nous envoyer vos documents ?

Chaque locataire recevra à partir du 01/09/2022, un premier courrier lui réclamant les documents nécessaires à nous remettre avant le 01/12/2022.

Cadre légal : Arrêté du Gouvernement Wallon du 06 septembre 2007 modifié par les arrêtés du Gouvernement Wallon du 19 juillet 2012 et du 04 octobre 2012 – articles 42 à 47

PLUS DE 500 MÉNAGES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN SUIVI SOUTENU EN 2021

La politique d'accompagnement social de La Sambrienne porte ses fruits. Avec la présence de référents sociaux dans chaque direction, le nombre de ménages ayant fait l'objet d'un suivi individuel augmente, et les impayés baissent.

Chaque année, La Sambrienne remet à sa tutelle, la Société Wallonne du Logement (SWL), un rapport détaillé sur le travail social mené par ses équipes. L'occasion de faire le bilan des efforts engagés et d'étudier d'éventuelles améliorations au bénéfice des locataires. Et du côté de la société de logement de service public de Charleroi et Gerpinnes, on se félicite : « *Le renforcement de l'accompagnement social que nous menons semble porter ses fruits !* »

En effet, 2021 a été l'année de mise en œuvre de la transversalité de l'accompagnement social décidée en septembre 2020. La Sambrienne a réorganisé ses équipes autour de l'accompagnement social pour impliquer chaque service de notre société. Porter à 7 le nombre de référents sociaux répartis dans les différents services a permis à chaque Direction de bénéficier d'un travailleur social spécialisé et d'implémenter de manière plus efficace le travail d'accompagnement au sein des trois axes : la pédagogie de l'habiter, la lutte contre l'impayé et l'aide au relogement.

Cet accompagnement a ainsi concerné un nombre important de locataires. 446 ménages ont ainsi été accompagnés de manière individuelle par les référents sociaux, notamment dans les matières suivantes : aménagement du domicile par l'AVIQ, suivi des Arrêtés d'inhabitabilité de la Ville, mutations techniques, rénovations en sites occupés, conflits de voisinage, problèmes de comportement, …

A ces 446 ménages, ajoutons 81 locataires accompagnés de façon intensive en réseau avec nos partenaires (p.ex. le Relais Social du Pays de Charleroi, le CRIC, Relogeas, et Comme Chez Nous). Il s'agit donc de 527 ménages qui ont bénéficié d'un accompagnement social de longue durée. Et la société constate une évolution positive pour la majorité des ménages ainsi accompagnés.

« *Et cela ne comprend pas les candidats locataires accompagnés par le service candidature, les suivis « simples » des impayés ou des demandes techniques, ou les dizaines de milliers de renseignements donnés par téléphone, par exemple* »,

Difficile donc de mesurer l'impact exact de cet accompagnement sur les ménages. Mais parmi les indicateurs marquants, citons le taux et le nombre d'impayés. Un travail important est mené en se concentrant sur la prévention de l'accroissement de l'arriéré locatif par une action sociale dès le premier impayé, en essayant de trouver des solutions avec les locataires en difficulté financière, de les informer, de faire le suivi et de les orienter dans leurs démarches.

Et ce travail amène des résultats : au 31/12/2021, 1192 ménages étaient en retard de paiement du loyer et/ou des charges, soit autour de 16% des locataires. Le montant de leurs dettes s'élevait à 688.759€ (soit un retard moyen de 578€). « *Ces deux chiffres sont, depuis 2019, constamment à la baisse. Malgré les crises sanitaires et économiques, notre accompagnement semble protéger les locataires.* »

Néanmoins, La Sambrienne est consciente de la nécessité de garantir et d'intensifier ce travail, au bénéfice des locataires et candidats locataires. Les subventionnements actuels ne couvrent en effet pas l'important travail fourni. La tutelle subsidie en effet La Sambrienne à hauteur de 165.989,25€, dont 17.073,18€ sont reversés aux partenaires. La Sambrienne estime qu'un financement supplémentaire de 305.410,04€ est nécessaire afin de pérenniser le travail des 7 référents sociaux en charge de l'accompagnement social. Le Conseil d'Administration a donc sollicité la SWL pour obtenir ce financement.

NOS CONSEILS POUR **SÉCURISER VOTRE HABITATION** PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

En collaboration avec le Service Prévention des Délits de la Ville de Charleroi, La Sambrienne tient à sensibiliser ses occupants et vous propose quelques conseils de sécurité à l'approche des vacances d'été.

CHARLEROI

ibz

Voici quelques bons conseils du service Prévention des Délits :

L'été est une période propice aux départs et, comme les cambrioleurs agissent de préférence en votre absence, c'est aussi, hélas, une période de plus grande vulnérabilité pour vos biens.

Si vous ne partez pas, les occasions ne manqueront pas, à Charleroi, pour les activités de plein air : brocante des quais, quartiers d'été, concerts et spectacles divers, etc.

Lors de vos sorties aussi, de simples précautions peuvent vous éviter bien des désagréments.

Vous partez en vacances :

Donnez l'impression que votre habitation est occupée, par exemple en plaçant un minuteur sur une lampe.

Ne communiquez pas votre départ en vacances sur les médias sociaux et faites attention aux photos insérées sur Facebook, Instagram, etc. N'apposez pas de mot d'absence sur la porte pour le facteur et n'en faites pas non plus mention sur votre répondeur téléphonique.

Vous pouvez demander une surveillance de votre maison pendant vos vacances. Adressez-vous pour ce faire dans les commissariats de police ou en ligne sur « **police.be** ».

Demandez à vos proches de vider votre boîte aux lettres, lever/baisser les volets, tondre la pelouse, etc.

Pour une journée d'été sans souci :

Attention aux voleurs à la tire (pickpockets) dans les endroits fort fréquentés, comme les transports en commun, les rues commerçantes, les évènements d'ampleur, etc.

Verrouillez toujours bien votre véhicule et ne laissez aucun objet de valeur en vue.

Vous enfourchez votre vélo ? Cadenassez-le correctement et attachez-le à un objet fixe.

Soyez prudent avec le feu : un accident lors d'un feu de camp ou d'un barbecue est vite arrivé.

Vous êtes victime malgré ces précautions :

Appelez le **numéro d'urgence 112**, sur l'ensemble du territoire européen, pour une aide d'urgence des services d'incendie, d'une équipe médicale ou de la police (par urgence, il faut entendre des situations de détresse vitale).

Par contre, en **Belgique**, la police reste joignable au **101**.

En cas de **tempête ou d'orage**, ou lorsque la vie n'est pas en danger, appelez le **1722**, dès lors que ce numéro est activé par les autorités.

Déclarez toujours le vol auprès de la police.	
CARD 078 170 170 STOP 24/24	Appelez **Card Stop** au **078 170 170** en cas de perte ou de vol de votre carte de banque.
DOC STOP 24/24	Appelez Doc Stop au **00800 2123 2123** en cas **de perte ou de vol de votre carte d'identité ou passeport**.
CHARLEROI	Le Centre d'Aide aux Victimes de la Ville de Charleroi peut aussi vous aider aux plans sociojuridique, administratif et psychologique. **Contacts : 0479/48 36 12 ou 071/86 15 12 ou cps.aide.victimes@charleroi.be.**

CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI

Les Espaces citoyens
du CPAS de Charleroi

Les Espaces citoyens du CPAS de Charleroi ont pour mission de développer des projets collectifs au sein des quartiers. Ce sont des lieux ouverts à tous, qui ne sont donc pas uniquement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale. Nous comptons actuellement 4 Espaces citoyens:
Porte-Ouest (Monceau-Marchienne), Dampremy, la Docherie et Gosselies.

Au cours des mois de mai, juin, juillet et août, ce sont près d'une centaine d'activités qui sont organisées, seules ou co-organisées avec les partenaires de terrain, sur le territoire de ces 4 Espaces citoyens.

Des maisons implantées au cœur des quartiers

Les espaces citoyens emploient près de 42 agents de terrain (assistants sociaux, éducateurs, animateurs, agents administratifs, psychologues, etc.) qui mettent sur pied des services et projets de proximité en tenant compte de la « personnalité » du territoire en question. On y retrouve notamment le relais de l'Emploi, la Maison des Parents, l'Espace Jeunes, l'école de devoirs, les permanences sociales et juridiques, les cours d'alphabétisation, les actions santé-environnement, le cyber espace, l'Etap'vélo, le Café citoyen, …

Les espaces citoyens, financés par différents niveaux de pouvoir (UE, Gouvernement fédéral, Wallonie, FWB, Aides à l'emploi et fonds propres), développent ainsi une série d'activités qui rendent leur quartier plus agréable et convivial.

La programmation « été 2022 »

En tout, c'est près d'une centaine d'activités qui vont être organisées cet été. Vous les retrouverez toutes en vous rendant sur le lien suivant : **www.cpascharleroi.be/agendaEC**

Certaines concernent les groupes déjà actifs toute l'année, d'autres sont plus ponctuelles et ouvertes plus largement au grand public.

Voici quelques exemples des activités ouvertes à tous :

- Le défilé des groupes de recyclage textile des 4 Espaces citoyens au parc Bivort de Jumet le 30 juin (ou le 3 juillet)
- Des balades sur les terrils à Dampremy
- Les journées 123 Soleil sur Dampremy en juillet et Gosselies en août
- Un stage « poncho » à l'Espace citoyen de Marchienne Docherie fin juillet
- Un atelier de fabrication de mobilier en palettes à Dampremy
- Les festivités de la Saint Jean à Gosselies
- Des séances d'informations relatives à l'augmentation des coûts de l'énergie
- Des activités familiales
- Des stages sur la parentalité
- Des activités sportives
- Ou encore des journées nature en famille

L'automne sera également fertile en activités avec, par exemple, la brocante de quartier de Gosselies ou la journée médiévale à Marchienne Docherie en septembre, ou encore la co-organisation de la Ducasse St Rémy de Dampremy en octobre.

Voici vos représentants au sein du CCLP

En tant que locataire ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement, vous êtes représenté au sein de La Sambrienne par un CCLP (comité consultatif de locataires et de propriétaires), c'est-à-dire un groupe d'habitants bénévoles.

Ce comité est responsable, entre autres, d'accueillir les nouveaux locataires, d'organiser des activités et des animations de quartier, de donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements, ou encore de contrôler et approuver les charges locatives.

Bureau et Administrateurs	Fonctions	Téléphone
Michel DALOZE	Président –Administrateur Régie quartier	0471/51.34.39
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire – Administrateur Régie de quartier	0471/59.51.28
Michèle ARCURI	Secrétaire-adjoint	0476/21.38.62
Daniel LIONNET	Trésorier	0498/65.45.39
Maryse REMACLE	Administratrice-Référente locative et communication	0475/85.35.91
Claude QUAIRIAUX	Administrateur-Référent technique et communication	0470/20.29.99

Le CCLP à votre service:

Chaque locataire, confronté à un problème d'ordre technique, pour la remise en ordre de son logement à charge du propriétaire, est tenu de s'adresser personnellement auprès du service de La Sambrienne, le 071/27.20.00 en n'oubliant pas de noter le jour où vous avez appelé, et le nom de la personne qui vous a répondu.

Cependant, il entre dans les missions du CCLP d'intervenir auprès de la Société pour des problèmes techniques communautaires (ex: qui touchent plusieurs logements, un quartier ou un immeuble.

Le CCLP ne peut intervenir pour les cas individuels que si la demande dépasse une période raisonnable de +/- 15 jours ouvrables. Une autre mission du CCLP est de vous soutenir si vous souhaitez organiser une activité ou une action dans votre quartier. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Les permanences locales du CCLP

Afin de garder un contact de terrain avec les locataires, le CCLP est organisé en « 7 antennes locales », si vous souhaitez une aide, une information ou faire part de vos doléances et suggestions, vous pouvez vous adresser soit à un membre du bureau ou à un représentant local.

Antenne de Lodelinsart

Rue Chausteur 28/4 – 6042 Lodelinsart
Contacter actuellement le 0471/59.51.28 ou 0475/85.35.91
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Dampremy

Rue des Biéraux 2/001 6020 Dampremy
STEVENS Claudine
0471/593756 – cclp.sc.6020@gmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous

Antenne de Marchienne-au-Pont

Avenue de l'Europe 14/15
6032 Marchienne-Au-Pont
BUELENS Sébastien
0476/2115 41 – cclp.sebastien@hotmail.com
Permanences les deuxième et quatrième mardi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous.

Antenne de Couillet et Gerpinnes

Rue des Sarts 42 – 6010 Couillet
QUAIRIAUX Claude
0470/202999
claude.cclp.6280@hotmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h30 à 17h00, le troisième jeudi du mois de 10h30 à 12h30 et sur rendez- vous.

Antenne de Charleroi Nord

Rue J. Wauters 156 – 6000 Charleroi
BARBET Daniel
Contacter au 0471/556363
du lundi au vendredi entre 9h et 17h
cclp.charleroi@hotmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Marcinelle

Avenue du Chili 14 – 6001 Marcinelle
VANVOLXEM Alain
0494/685192
cclp6001alain@hotmail.com
Permanences le quatrième vendredi du mois de16h30 à 18h00 et sur rendez-vous.

Antenne de Montignies-sur-Sambre

Rue Edmond Yernaux, 2/005
6061 Montignies-Sur-Sambre
DE PAUW José
0476/780040 – cclpjose6061@gmail.com

ARCURI Michel
0476/213862 – cclp6061michel@gmail.com
Permanences les deuxième et quatrième jeudi du mois de 16h30 à 18h00 et sur rendez-vous.

En tant que locataires vous avez des droits, mais aussi des devoirs!

Gestion différenciée : plus de nature, moins de coûts

Après une année test à la Cité Parc, La Sambrienne prévoit d'étendre la gestion différenciée des espaces verts à 3 autres quartiers: le quartier de l'Egalité à Marchienne, les Climbias à Lodelinsart et le Spignat à Marchienne. En plus de belles économies de charges, ce projet amène une biodiversité étonnante et embellit les quartiers.

Si vous êtes passés du côté de la Cité Parc récemment, vous avez sûrement remarqué que le quartier porte de mieux en mieux son nom. Outre les jardins partagés et les aires de jeux nature de nos partenaires, les arbres fruitiers embellissent le paysage… tout comme les fleurs sauvages. Des prés fleuris ont en effet remplacé certaines des longues étendues de pelouse qui verdissaient le site. Mais ce ne sont pas n'importe quels prés fleuris : pour les habitants du quartier, ils représentent en effet une belle économie !

« *Les tontes des pelouses de ce quartier nous coûtaient près de 30.000€ annuels* », explique Rosario Troiano, manager Espaces Communs à La Sambrienne. « *Ces coûts étaient ensuite reportés dans les charges, comme partout. Pour 2021, avec ces espaces plus sauvages, on a réduit la facture de plus de 7.500€ !* »

Bien entendu, il ne s'agit pas simplement de laisser des espaces « sauvages » et d'arrêter de tondre. « *C'est une gestion différenciée que nous avons étudiée avec nos partenaires, comme l'équipe Nature en Ville de Charleroi, l'ASBL Adalia, la Régie des Quartiers et l'Atelier 85. Avant d'arrêter de tondre, ils ont étudié le sol et proposé des semis de plantes sauvages locales. Il y a de l'aneth, de la bourrache officinale, du sarrasin, des grandes marguerites, des lupins, du trèfle, … Tous répartis par zones.* » Soit des plantes ornementales et aromatiques, qui ne demandent que peu d'entretien.

« *Ensuite, autour de ces zones, on n'a plus qu'à passer un coup de tondeuse en bordure, réduisant ainsi la superficie à travailler. Et le nombre de tonte annuelle a lui aussi été réduit.* » D'où l'économie dans les charges. Mais ce n'est pas le seul avantage : au niveau économique, cette gestion est favorable par réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques. Au niveau écologique, le constat est lui aussi positif puisque ce mode opératoire est respectueux de l'environnement et de la santé. C'est aussi un vrai plus pour la biodiversité, avec un soutien à de nombreux polinisateurs.

Et puis, au niveau social, l'aménagement est adapté à l'utilisation pour les habitants. « *Clairement le retour des locataires sur place est plus que favorable. Ils soulignent le coté naturel et joli des espaces concernés. Et nous avons bien entendu informé et accompagné les voisins des buts et avantages du projet. Ils connaissent donc la réduction des charges éventuelles.* »

L'expérience est d'ailleurs tellement probante qu'une commande vient d'être passée pour étendre ce projet pilote à trois autres sites. Le quartier de l'Egalité à Marchienne-Docherie, les Climbias à Lodelinsart et le Spignat à Marchienne accueilleront ainsi prochainement elles aussi leurs prés fleuris et leurs espaces en gestion différenciée.

À VENDRE

Vous souhaitez devenir propriétaire ? C'est possible. La Sambrienne vend certains logements de son patrimoine.

LASAMBRIENNE

> Offre

Les offres doivent être adressées avant le mardi 6 septembre 2022 par voie postale dans une enveloppe fermée en y indiquant « OFFRE MAISON » à l'adresse suivante :

La Sambrienne
« OFFRE MAISON »
Rue Trieu Kaisin 70
6061 Montignies-sur-Sambre.

Celles-ci seront ouvertes en présence du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi et du Directeur Gérant de La Sambrienne.

> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé. À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à
info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000

LASAMBRIENNE.BE

Goutroux

PRIX DE VENTE MINIMUM
90.000€
Rue Finet, 9
3 chambres
PEB G

Jumet

PRIX DE VENTE MINIMUM
70.000€
Rue Caluwaert, 48
2 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
60.000€
Château Mondron, 120
3 chambres
PEB E

Monceau-sur-Sambre

PRIX DE VENTE MINIMUM
65.000€
Cité Malghem, 15
3 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
105.000€
Rue de Roux, 144
4 chambres
PEB G

Marchienne-au-Pont

PRIX DE VENTE MINIMUM
75.000€
Rue des Acacias, 19
3 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
65.000€
Rue des Cerisiers, 24
3 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
65.000€
Rue Jean Ester, 245
3 chambres
PEB G

Mont-sur-Marchienne

PRIX DE VENTE MINIMUM
75.000€
Rue Champs Charbonnières, 4
3 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
72.000€
Rue Champs Charbonnières, 51
3 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
70.000€
Rue de la Bergerie, 14
3 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
62.000€
Rue Herbert Hoover, 12
3 chambres
PEB G

Roux

PRIX DE VENTE MINIMUM
90.000€
Rue Jean Friot, 41
2 chambres
PEB G

PRIX DE VENTE MINIMUM
65.000€
Rue Sarah Vankerkhove, 2
2 chambres
PEB G

Retrouvez toutes nos maisons inoccupées à vendre sur

www.lasambrienne.be

À LOUER

En plus des attributions de logements sociaux, La Sambrienne dispose de logements à loyer abordable.

LASAMBRIENNE

> Conditions

Des conditions de revenus s'appliquent: vous devez disposer d'un revenu minimum de 29.100€ (pour une personne seule) et 36.400€ (pour plusieurs personnes)

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Visitez www.lasambrienne.be

Vous trouverez plus de photos et tous les logements disponibles sur notre site Internet

LASAMBRIENNE.BE

LOYER
694,91€
PEB C
Rue E. Gilles 28/021
LODELINSART
2 chambres

LOYER
459€
PEB C
Rue des Bateliers 84/021
MARCHIENNE-AU-PONT
1 chambre

LOYER
519,53€
PEB B
Rue Fesler 79/022
MARCHIENNE-AU-PONT
1 chambre

LOYER
559,97€
PEB B
Rue Hamendes 33/001
LODELINSART
1 chambre

6 logements de transit réceptionnés à Charleroi

6 nouveaux logements de transit, destinés à l'insertion des familles en difficulté seront bientôt attribués. Cette construction exemplaire accueillera des ménages accompagnés par le CPAS de Charleroi.

À quelques pas du centre-ville de Charleroi et à proximité de tous les transports en commun, le site « Paulus » est un endroit idéal. « *Les familles auront accès à tout ce qui pourra leur être utile pour se retourner et prendre un nouveau départ* », explique-t-on. Et ça tombe bien, c'est justement le but des 6 logements de transit que La Sambrienne vient d'y construire. « *Ce type de bien est destiné à l'hébergement temporaire de personnes en situation de précarité ou de personnes privées de logement pour des motifs de force majeure. Avec une occupation de 6 mois, renouvelable une fois, ils sont un tremplin avant l'insertion durable dans un logement.* »

Cet outil est indispensable dans le parcours d'insertion dans le logement, au même titre que le logement social. Z Charleroi, c'est donc La Sambrienne qui a la charge d'en construire une trentaine d'ici à 2030, grâce à une subvention de la Wallonie. En plus d'un logement temporaire, les familles concernées bénéficient aussi d'un accompagnement social, via le CPAS de Charleroi.

Philippe Van Cauwenberghe, son président explique : « *L'accompagnement social fourni par notre pôle Logement et hébergement fait de ces logements de transit un levier supplémentaire dans notre mission d'accompagnement vers un logement plus durable.* »

Performances énergétiques

Temporaire ou non, un logement construit par La Sambrienne se doit de donner l'exemple. « Et sur ce projet, c'est encore chose faite. Le projet global de construction appliqué ici, qui comprend ces 6 maisons unifamiliales et 6 appartements à Marcinelle est conforme aux objectifs de La Sambrienne ! » En tant qu'acteur de la transition écologique et sociale de notre région, La Sambrienne s'est en effet fixé comme axe de travail de développer un habitat durable, soutenable et éco-efficient.

Les logements des rue Paulus et Jonet bénéficieront donc de chauffage individuel gaz avec production ECS, ventilation simple flux type C+, performance énergétique et thermique minimum K35, et d'un garage individuel pour limiter leur impact sur le quartier.

Des équipements dont les locataires pourraient bénéficier dès le début des vacances d'été. A l'heure d'écrire ces lignes, nos sous-traitants réalisent en effet les dernières couches de peinture et nos équipes préparent les dossiers d'attribution des 6 logements dès inauguration.

FICHE TECHNIQUE : CONSTRUCTION DE 6 MAISONS INDIVIDUELLES DE TRANSIT SITE PAULUS ET JONET À CHARLEROI

Financement : Ancrage 2014-2016

Architecte: Association momentanée Hubert SPRL / A+ 11 Architecture

Entreprise : Ets R. DECOCK

Type de bien : Logements 2 chambres

Equipements :

- chauffage individuel gaz avec production ECS,
- ventilation simple flux type C+,
- performance énergétique et thermique minimum K35,
- garage individuel

Budget : 760.000€ HTVA

tibi

FLEURUS
FONTAINE-L'EVÊQUE
GERPINNES
MONTIGNY-LE-TILLEUL

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS

(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)

COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES

(conteneurs verts, selon la commune)

	FLEURUS	FONTAINE-L'ÉVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE-AU-PONT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES WANGENIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE
MERCREDI		FONTAINE-L'ÉVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
VENDREDI	FLEURUS 3 SAINT AMAND BRYE WAGNELÉE				CHARLEROI GILLY GOSSELIES MARCHIENNE-DOCHERIE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REMPLACEMENT
FÊTE NATIONALE	Jeudi 21 juillet 2022	Samedi 23 juillet 2022
ASSOMPTION	Lundi 15 août 2022	Samedi 13 août 2022

CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur www.tibi.be

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	P	PMC	P	PMC	P	PMC
FLEURUS 1	25	11-25	22	8-22	19	5-19
FLEURUS 2	26	12-26	23	9-23	20	6-20
FLEURUS 3	1-29	1-15-29	26	12-26	23	9-23
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FONTAINE-L'ÉVÊQUE	20	6-20	17	3-17-31	14	14-28
GERPINNES	19	5-19	16	2-16-30	13	13-27
MONTIGNY-LE-TILLEUL	6	6-20	3-31	3-17-31	28	14-28

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE – CHARLEROI

Verre Papier/carton PMC

	JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	8-22	8-22	5-19	5-19	2-16-30	2-16-30
COUILLET	14	14-28	11	11-25	8	8-22
DAMPREMY	18	4-18	13	1-13-29	12	12-26
DOCHERIE	15	1-15-29	12	12-26	9	9-23
GILLY	8	8-22	5	5-19	2-30	2-16-30
GOSSELIES	15	1-15-29	12	12-26	9	9-23
GOUTROUX	5	5-19	2-30	2-16-30	27	13-27
JUMET	27	13-27	24	10-24	21	7-21
LODELINSART	25	11-25	22	8-22	19	5-19
MARCHIENNE-AU-PONT	4	4-18	1-29	1-13-29	26	12-26
MARCINELLE	23	7-23	18	4-18	15	1-15-29
MONCEAU-SUR-SAMBRE	5	5-19	2-30	2-16-30	27	13-27
MONT-SUR-MARCHIENNE	13	13-27	10	10-24	7	7-21
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	1-29	1-15-29	26	12-26	23	9-23
RANSART	7	7-23	4	4-18	1-29	1-15-29
ROUX	20	6-20	17	3-17-31	14	14-28

Dates en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

ADRESSES DES RECYPARCS

- **Anderlues** → Rue du Terril
- **Chapelle-lez-Herlaimont** → Allée de la Valériane
- **Charleroi I (Couillet 1)** → Rue de Marcinelle
- **Charleroi II (Ransart)** → Rue des Raspes
- **Charleroi III (Couillet 2)** → Route de Châtelet
- **Courcelles** → Rue de Binche
- **FAC (Farciennes - Aiseau-Presles - Châtelet)** → Rue Odon Godart
- **Fleurus** → Rue de Mellet
- **Fontaine-l'Evêque** → Rue du Pétria
- **Gerpinnes (Joncret)** → Rue J.-J. Piret
- **Ham-sur-Heure/Nalinnes** → Chemin de Hameau
- **Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)** → Rue du Cadeau
- **Montigny-le-Tilleul (Landelies)** → Chemin de la Falgeotte
- **Pont-à-Celles (Luttre)** → Gare de Luttre

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00*.
Le samedi de 09h15 à 17h30*.
Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés 01/01, 01/05, l'Ascension (26/05), 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12.
* Heure de la dernière entrée.
La fermeture a lieu15 min. après l'heure de la dernière entrée.

CONSULTEZ LE SITE WEB!
Plein d'infos sur www.tibi.be

NOUS SOMMES
FERMÉS :
Jeudi 21 juillet 2022
Vendredi 22 juillet 2022
Lundi 15 août 2022

contacts

UN SITE INTERNET

www.lasambrienne.be

Disponible 24h/24 – 7j/7

UN NUMÉRO UNIQUE

071/272.000

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence
  Service dépannages et urgences
  > Du lundi au jeudi:
  de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
  > Le vendredi: **de 8h30 à 11h30**

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert
  Service Locatif et Social
  > Du lundi au vendredi:
  de 8h30 à 11h30

POUR NOUS ÉCRIRE

- Tous les courriers doivent être adressés au siège social,
  rue Trieu Kaisin, 70
  6061 Montignies-sur-Sambre
- **EMAIL:**
  info@lasambrienne.be

POUR NOUS RENCONTRER

Boulevard Jacques Bertrand, 48
à 6000 Charleroi
> Sur rendez-vous

LA SAMBRIENNE